

PV de la réunion des professeurs du 16 août 2017

1. Accueil, salutations, remerciements

Monsieur Hurni salue et souhaite la bienvenue à tous. Il remercie M. Prahin, président du Conseil de Fondation, M. Comte, secrétaire, ainsi que M. Richardet, trésorier, de leur présence.

2. PV de la séance du 6 février 2017

Aucune remarque.

3. Présentation des nouveaux professeurs

Présentation de Julia Sallaberry, professeure de harpe ; Florence Renaut, professeure de chant qui enseignera en parallèle avec Mme Nicole Nouyrit ; et de Guillaume Bouillon, professeur de violoncelle.

Monsieur Hurni leur souhaite plein succès et se réjouit de leur venue.

4. Survol de l'année 2016-2017

Activités musicales :

- ✓ 3 concerts des Cygnes.
- ✓ 6 concerts NovaJazz ainsi qu'un festival.
- ✓ 1 concert par "Il Cenacolo".
- ✓ 2 superbes concerts 30èmes de l'AVCEM.
- ✓ Remise des bourses d'études le 16 décembre 2016.
- ✓ Anniversaire Pestalozzi le 12 janvier 2017.
- ✓ 3 animations musicales « l'école aux Cygnes ». Belle expérience que le CMNV espère reconduire.
- ✓ 40 auditions.
- ✓ Concert des chœurs du Conservatoire le 26 mai 2017. Succès fou avec une salle pleine. Remerciements à Raoul Baumann pour l'accompagnement au piano.
- ✓ Audition, spectacle de la section jazz qui a également eu un énorme succès.
- ✓ Examens certificat AVCEM jazz.
- ✓ Réunions et assemblées AVCEM, ASEM et Direction Romande.

Portes Ouvertes :

4 ans qu'elles sont organisées avec 4 années de succès. La préparation des animations musicales fut plus paisible et agréable qu'en 2016. Remerciements à tous les participants.

Portes ouvertes 2018, **le samedi 28 avril 2018**.

Examens :

- ✓ 129 inscriptions, 103 candidats pour le changement de niveau instrumental avec 99 réussites, 2 promotions conditionnelles et 2 échecs.
- ✓ 11 candidats au certificat de solfège AVCEM classique et jazz avec 6 réussites. Belle qualité de travail et de suivi des élèves de la part des professeurs.
- ✓ La nouvelle pratique d'inscription aux examens est plus simple. Encore à améliorer pour la rendre encore plus utile.



Palmarès :

Magnifique Palmarès. Productions musicales diversifiées et de très belle facture. Emotions suite au départ à la retraite de 2 professeurs. 27 prix Raiffeisen ont été distribués. Sincères remerciements à tous les professeurs présents. La présence des professeurs accompagnants ou non un élève est toujours très appréciée des élèves et parents. Des moments peuvent être partagés lors de l'apéritif. Un grand merci à Christianne Cornu Cavin et Raoul Baumann pour leur incroyable talent.

5. Agenda 2017-2018

L'agenda a été glissé dans les casiers des professeurs.

La Schubertiade 2017 (9 et 10 septembre 2017)

Participation de 15 élèves du CMNV le dimanche **10 septembre 2017**, de 15h à 17h, à la **Fondation Morija**, à la rue des Philosophes 2, pour la présentation d'un concert.

Des bracelets seront transmis aux élèves participants avec les dernières informations, par les professeurs responsables.

Concert d'automne 2017

Nouveauté ! **Vendredi 24 novembre 2017 ou 1^{er} décembre 2017**, sur le même principe que les concerts 30^{ème} AVCEM, un concert mélangé avec autant de classique que de jazz/musique actuelle. Précisions et inscriptions suivront en octobre.

Si le temps le permet, un 2^{ème} concert sera organisé au printemps. C'est une réelle demande des élèves, désireux de jouer devant une salle pleine.

Bourses d'études

Vendredi 15 décembre 2017, dès 18h00, 4 ou 5 bourses à distribuer. Les professeurs sont tous invités. Il faut compter avec 3 bourses en moins de la fondation Valérie de Gasparin, qui s'est retirée, nous ayant déjà soutenu 4 ans au lieu d'une année prévue. La BCV, nouveau soutien, nous permet d'offrir une nouvelle bourse, ainsi que peut-être les Amis du Conservatoire.

La demande de bourse ne peut avoir lieu qu'une seule fois, par demande motivée et écrite de la part des parents. Ces bourses sont réservées aux élèves et familles déjà inscrits depuis un certain temps dans l'école. En aucun cas cette demande ne peut venir d'un élève désirant rentrer dans notre école. Les propositions doivent être transmises à M. Hurni.

Anniversaire Pestalozzi – jeudi 12 janvier 2017

Vendredi 12 janvier 2018 à 20h, animation musicale à l'Aula Magna, au château d'Yverdon, faite par un ou des élèves pianistes. Toujours les élèves du même professeur se proposent. Si d'autres élèves sont intéressés, c'est volontiers que les professeurs peuvent s'adresser à M. Hurni.

Musique pour les aînés et L'Ecole aux Cygnes

Reprise des deux projets.

Musique pour les aînés : 3 mercredis après-midi : EMS des Quatre Marronniers avec les chœurs ; EMS des Jardins de la Plaine et des Driades avec des duos, trios. Les professeurs n'ont pas besoin d'être présents, M. Hurni accompagnant les élèves lors des 3 animations. Des beaux moments sont échangés avec des personnes âgées qui se réjouissent de ces animations.

L'Ecole aux Cygnes : Des **vendredis après-midi**. A voir si l'Etat de Vaud accepte de reconduire l'expérience, ceci pour des questions financières. Les professeurs du CMNV sont rémunérés à hauteur de 30 minutes d'enseignement. Cette dernière année, **Tania Mazzucchelli (flûte traversière)**, **Claire-Lise Renevey (harpe)**, **Daniel Eisler (piano)** et **Blaise Ulrich (violon)** ont fait des présentations. Cela est très intéressant de se présenter devant une classe entière avec leurs remarques et questions. Si d'autres professeurs désirent y participer, ils sont les bienvenus.

Renseignements et inscriptions durant l'automne voire avant pour l'Ecole aux Cygnes.



Portes ouvertes 2018

Samedi 28 avril 2018 (10h00-16h00). Selon le même déroulement avec recherches de petites nouveautés.

Examens 2018

Samedi 5 mai 2018

Samedi 26 mai 2018 : section jazz ; batterie et percussion.

Samedi 2 juin 2018 : piano ; chant.

Pour les instruments à cordes, M. Ulrich fera un sondage auprès des professeurs. De même pour les instruments à vent, par M. Hurni.

Normalement les examens n'auront lieu que les matins, sauf pour les instruments ayant beaucoup d'élèves. Les studios seront réservés pour les professeurs enseignant le samedi et pour les examens. Il ne sera plus possible de donner des cours de remplacements durant ces 3 jours.

Fête de la musique 2018

Jeudi 21 juin 2018. Participation du CMNV dans l'école. La Grande Salle sera à disposition. Merci aux ateliers pour leurs présentations en ville, toujours très appréciées.
Des précisions et les inscriptions suivront début 2018.

Palmarès 2018

Samedi 30 juin 2018 à 10h00, dans la Grande Salle. 5 à 6 performances musicales sont attendues (participation obligatoire pour les lauréats du certificat AVCEM). La présence des professeurs des élèves participants est demandée.

Quelques dates supplémentaires viendront s'ajouter durant l'année après confirmations.

6. Mise au point et informations

Pour rappel, il n'y a pas de début de cours individuel ou d'ouverture d'atelier, sans que le secrétariat n'ait reçu la ou les inscriptions et qu'il vous en ait donné confirmation.

Examens :

Pré-inscriptions, comme l'année dernière, en **novembre**, selon un listing que M. Hurni enverra à chaque professeur avec les élèves devant se présenter (degré 3).

Confirmation des pré-inscriptions avec les ajouts personnels des professeurs en **décembre** (par exemple : classe préparatoire ou saut d'un degré). Attention à bien prendre le temps de faire une auto-évaluation avant l'annonce « d'inscription avancée ». Souvent l'élève n'est pas prêt, faute de temps pour la préparation d'un répertoire. Il y a eu trop de désistements cette année et suite à ce qui s'est vu, il y a un grand doute à faire sauter un degré à un élève. Il risque de se trouver en difficulté dans le niveau suivant. 3 ans pour un changement de niveau sont, dans la plupart des cas, nécessaire pour une bonne formation.

Inscriptions définitives début mars. Il est impératif d'annoncer la date d'examen à l'élève et aux parents de ce dernier dès que celle-ci est connue, afin d'éviter les désistements de dernière minute.

Il est demandé d'étaler les morceaux qui seront joués par l'élève sur toute la page afin de pouvoir y insérer des commentaires. Les professeurs doivent se faire des photocopies des fiches, pour leur dossier personnel des élèves et les originaux transmis M. Hurni.

Il faut encourager les experts à faire des commentaires constructifs et plus détaillés.

Cette année, il y a eu un nombre plus grand d'élèves passant un examen, suite à un filtre sur les élèves étant depuis 4-5-6 ans en préparatoire. 2 ans de préparatoire devraient suffire.

Il y aura des nouveaux certificats avec le nouveau logo, les anciens étant épuisés.

Répartition quota accompagnement

Cette dernière année le budget « accompagnement » a explosé. Un filtre, par décanat, devra être fait, afin que tout le monde puisse en bénéficier.



Absences personnelles

Hors maladie ou accident, informer **la direction** et le secrétariat au moins un mois avant, par courriel. Le remplacement incombe aux professeurs.

Remplacement de cours

Doit se faire durant le même semestre voire selon la date pour la fin de l'année scolaire.

Mise en ordre des studios

Remettre toujours les studios en ordre après la fin des cours, plusieurs professeurs se partageant ces derniers.

Après les ateliers, il y a trop de désordre dans le studio 201 (bouteilles, nourritures, partitions qui traînent). Par respect envers les collègues, merci de laisser le studio en ordre.

Attention également au cagibi de la Grande Salle et au hall d'entrée après les auditions.

Auditions (de classe)

Une audition au minimum par année, quelle que soit la participation des élèves aux autres manifestations de l'école, doit être organisée. Cela n'est pas obligatoire pour les élèves hors LEM. Des classes d'instruments différents peuvent en faire une ensemble. Julia Sallaberry (harpe) demande à participer aux auditions d'autres instruments, violon, violoncelle, flûte, chant.

Des questions sont posées sur les classes ayant des instruments d'accompagnement (basse) : **Il est possible de faire jouer l'élève accompagné d'une bande sonore, les classes de batterie le font déjà. Il est important que l'élève puisse se présenter seul devant un public, et non caché derrière d'autres instrumentistes ou chanteurs. Cela stimule l'élève. Son professeur doit le suivre et gérer son stress.**

Une autre question est posée sur l'encouragement à jouer en groupe et non pas de manière individuelle : **L'un n'empêche pas l'autre. Un élève jouant en groupe doit aussi apprendre à jouer seul devant un public. Son attitude ne sera pas la même. Pédagogiquement, ce sont deux approches différentes, toutes deux utiles à sa formation musicale. Le professeur peut accompagner son élève. Certains le font déjà et cela fait partie de l'enseignement. Un élève sachant jouer seul devant un public jouera encore mieux en groupe.**

Âge nouvel élève

Attention, surtout lors des Portes Ouvertes, à ne pas accepter l'inscription d'un élève trop jeune. Il faut être cohérent, par rapport aux informations indiquées sur le site. S'il vous semble possible d'accepter des élèves plus jeunes que ce qui y est indiqué, en parler avec M. Hurni. Il faut être prudent au développement physique de ces jeunes élèves et la manière d'enseigner n'est pas la même. De plus, ils risquent de ne pas réussir à suivre le cursus.

Simone Unger demande aux professeurs de faire de la promotion pour le Petit Chœur et le Chœur des Ados, les élèves n'étant acceptés que dès l'âge de 14 ans en cours individuels de chant.

Présence du professeur

Le professeur doit assurer sa présence lorsqu'un de ses élèves se présente à un évènement du Conservatoire (Bourse d'étude ou Palmarès).

Formation continue et activité artistique

Transmettre toutes les informations au secrétariat ou à la direction concernant ces deux domaines afin de pouvoir les lister et en attester lors d'une accréditation.

Selon courriel envoyé fin juin aux professeurs, l'IRPM a mis sur pied 3 formations continues. D'autres suivront. Les frais d'inscription sont pris en charge par le CMNV :

Les professeurs annoncent que 2 de ces 3 formations proposées ont été annulées faute d'inscriptions. Elles auront peut-être lieu en octobre. M. Hurni demande aux professeurs ayant reçu une annulation de la lui transmettre.



Entretien de collaboration

Ils se dérouleront durant l'année 2017-2018 et dureront environ 45 minutes. Bientôt une directive de la FEM, soulignée par la CREM. Le jour choisi tiendra compte de la présence habituelle du professeur. L'entretien permettra de prendre en compte les observations mutuelles et d'améliorer si possible tous les domaines qui le demandent. A ne surtout pas considérer comme un tribunal de grande instance mais comme un moment d'échange. Un questionnaire sera transmis avant l'entretien. Ils auront lieu tous les 2-3 ans et resteront confidentiels.

7. Nouvelles de la FEM

La CREM (Commission de reconnaissance des écoles de musique.) a mis en avant l'excellent travail fait au sein de l'institution. Aucun avis négatif. Reconductio, sans condition, du renouvellement de la reconnaissance de la FEM pour 5 ans. Un grand merci à Nathalie Erbeau qui a présenté un cours du Jardins des Chansons aux membres de la CREM. Jean-Christophe Ducret a également participé à un entretien. La CREM a fait la proposition de mettre un mot du directeur sur le site du CMNV et de tenir un listing des occupations artistiques des professeurs. La FEM fera par la suite un audit concernant ces activités ainsi que sur les formations continues suivies. Merci de transmettre ces informations à M. Hurni, au fur et à mesure.

Nous arrivons à la fin de la période de transition (2012-2018) et n'allons pas vers des jours radieux. Cette année les annuités ont lieu, mais les salaires sont gelés. Il va vite manquer de l'argent. Si les salaires prévus sont imposés, les écoles vont fermer. La FEM le sait. Des exigences sont données, mais pas les moyens. Un rapport détaillé visant à l'amélioration de la LEM a été fait par l'AVCEM et sera transmis aux personnes responsables. La FEM transmettra le sien au Conseil d'Etat. La LEM est une obligation mais il faut pouvoir l'améliorer. Le CMNV a toujours été transparent vis-à-vis de ces difficultés. Certaines écoles sont dans des situations très préoccupantes. Les informations suivront. Cette année est assurée.

Directives fixant les conditions de travail

Distribuées dans les casiers. Merci d'en prendre connaissance. Pas de différence par rapport à l'année passée.

Cette année sera plus longue, 37 semaines d'enseignement. Chaque année l'école commence un jour avant et tous les 6-7 ans, la fin de l'année scolaire est retardée d'une semaine afin de revenir à un début d'année scolaire vers fin août. L'école obligatoire s'arrête le 7 juillet 2018, donc **fin de l'année scolaire au CMNV le 30 juin 2018**, toujours une semaine avant l'école obligatoire. Cette semaine ne sera pas payée en plus, la FEM ne changeant pas nos conditions pour une année et le CMNV n'ayant pas les moyens de la rémunérer en heures supplémentaires. Elle sera à prendre sur le temps librement géré et non librement géré. Les enseignants de l'école obligatoire ne sont eux, pas non plus, rémunérés en plus, le temps de pause, lui, n'étant pas diminué.

Un débat s'ouvre sur cette semaine supplémentaire d'enseignement. Sur quel écrit le CMNV se base-t-il ? [Le règlement parle de 2 semestres, les parents reçoivent l'information que le CMNV a les mêmes vacances que l'école obligatoire vaudoise, mais commence une semaine plus tard l'été et arrête une semaine avant.](#) Il n'est pas possible de justifier cette semaine d'arrêt supplémentaire auprès d'eux. Pour rappel, la période non-enseignée en été sera toujours de 9 semaines. Les contrats stipulent 5 semaines de vacances annuelles. Il y a 16 semaines non-enseignées, donc 11 de ces semaines de pause doivent être utilisées pour préparer les cours, exercer l'instrument, etc., à raison de 8h18 par jours pour un 100%. Rémunérer cette semaine coûterait CHF 20'000.- au CMNV, montant dont il ne dispose pas. Cette semaine supplémentaire sera prise sur le temps librement géré et non librement géré.



8. Comptes 2016

Jean-Daniel Richardet, trésorier du Conseil de Fondation, prend la parole.

Les comptes 2016 sont présentés et expliqués. Il montre un **déficit de CHF 2'512.45**

Les Finances sont saines. Belle satisfaction par rapport à 10-15 ans.

M. Richardet trouve que la solution pour amener plus d'argent, serait d'augmenter les écolages, vu que les subventions n'augmenteront plus.

Des professeurs font remarquer que les écolages du CMNV sont plus élevés que dans d'autres cantons, voire communes vaudoises.

Certaines de ces communes reçoivent des subventions historiques de leur ville ou d'autres associations, ou ont aussi des frais moins élevés.

Le CMNV emploie également beaucoup de professeurs à l'échelon 21.

Les frais du bâtiment sont pris en charge par le CMNV, et non par la ville, qui nous met déjà à disposition ce beau bâtiment qui a coûté environ CHF 7'000'000.- La LEM précise que la commune doit mettre des lieux à disposition, mais ne précise pas qu'elle doit en payer les frais.

M. Hurni explique que le CMNV a également une perte de CHF 15'000.- sur les écolages, correspondant aux cours que le CMNV rembourse aux élèves lors de maladies des professeurs ou des élèves, ainsi que les démissions exceptionnelles acceptées mais rémunérées aux professeurs.

Le bâtiment coûte au CMNV, mais avec le grand avantage d'en jouir librement, ce qui ne serait pas le cas si nous devions utiliser des classes dans les écoles obligatoires.

M. Richardet annonce à l'assemblée qu'il quittera son poste de trésorier du Conseil de Fondation cette année.

9. Divers et propositions individuelles

André Hahne demande si le CMNV a des nouvelles concernant la ferme, en face du CMNV.

Une discussion a eu lieu le mois passé. La ville désire vendre et ne rien investir.

Si quelqu'un trouve un mécénat externe prêt à investir plusieurs millions, les discussions restent ouvertes.

M. Prahin, Président du Conseil de Fondation prend la parole. Il souhaite la bienvenue aux trois nouveaux professeurs et donne quelques compléments aux discussions qui ont eu lieu :

Sur Vaud, la part (impôt), pour les écoles de musique, est de CHF 8.50/habitant et le **Grand Conseil** a refusé, en décembre dernier de la passer à CHF 9.50/habitant. Pour les locaux, qui ont été mal conçus, le loyer correspond à une participation aux travaux phoniques. Une demande a été faite au syndic, qui est à l'écoute. Cette année la ville ne peut rien faire, le budget étant bouclé, mais peut-être l'année prochaine. Dans les frais il y a l'électricité, le chauffage, mais aussi l'entretien de l'ascenseur et la conciergerie. Si la conciergerie venait à être payée par la commune, cela serait alors un concierge communal qui s'en occuperait en pleine journée. Concernant les autres communes, elles paient déjà CHF 8.50/habitant, il est difficile de leur en demander plus. Il faut également se mettre à leur place. Une lettre est en préparation. Ce courrier, qui sera envoyé par la Ville d'Yverdon, aux 93 communes ayant des élèves aux CMNV, demandera à celles-ci de participer aux frais de locaux. Si la ville d'Yverdon obtient quelques fonds, ils seront reversés au CMNV. Mme Tanner, municipale en charge du département de la culture, participe aux discussions, et tout ce qui peut être tenté est fait.

Pour ce qui est de la ferme, l'idée publique/privé est bonne, mais il faut trouver un bon partenariat privé. Pour la ville d'Yverdon, les futurs investissements estimés à CHF 65'000'000.- exclus toute discussion.

10. Apéritif

Merci à tous et très belle année musicale.

La secrétaire :
Sabrina Gilliéron